

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 26 février 1969)

M. Rico Arcioni, docteur en droit, de Corzoneso, a été nommé I<sup>er</sup> adjoint au service juridique du secrétariat général du département fédéral de l'intérieur.

Le Conseil fédéral a nommé en qualité de sous-directeurs à l'administration fédérale des finances: MM. Bernhard Müller, de Berne et Boltigen, jusqu'ici chef de subdivision, et Hans Ruh, de Ramsen, jusqu'ici adjoint Ia, et en qualité de chef de section Ia: Hans Ulrich Ernst, d'Aarau et Berne, jusqu'ici chef de section I.

M. Johann Ammann, de Berthoud, jusqu'ici II<sup>e</sup> adjoint, a été nommé I<sup>er</sup> adjoint à la centrale pour les questions d'organisation de l'administration fédérale.

18538

## Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

### Mouvement diplomatique à Berne du 26 février au 4 mars 1969

#### *Entrée en fonctions.*

##### *Cameroun*

M. Joseph Ekedì Samnik, premier secrétaire.

##### *Iran*

M. Mansour Vafai, troisième secrétaire.

#### *Cessation de fonctions*

##### *Australie*

M. Stanley B. Murphy, deuxième secrétaire.

##### *Brésil*

M<sup>lle</sup> Ginette Emilienne Scholte, deuxième secrétaire.

##### *Cameroun*

M. Benjamin Ekollo Mouyame, premier secrétaire.

*Népal*

Son Excellence Sardar Bhim Bahadur Pande, ambassadeur.

*Vénézuéla*

M. Alfredo Coronil-Hartmann, deuxième secrétaire.

*Promotion**Tchécoslovaquie*

M. Radko Fajfr, premier secrétaire, au rang de conseiller.

18536

## Mises au concours de travaux, de fournitures et autres avis

### Prochains examens pour contrôleurs

Les prochains examens pour contrôleurs d'installations électriques auront lieu, dans le courant du mois d'avril 1969, à Lucerne.

Les intéressés sont priés de s'annoncer à l'inspection fédérale des installations à courant fort, Seefeldstrasse 301, 8008 Zurich, jusqu'au 29 mars 1969.

Conformément à l'article 4 du règlement relatif aux examens pour contrôleurs d'installations électriques intérieures, il y aura lieu de joindre à la demande d'inscription:

- un certificat de bonnes mœurs,
- un curriculum vitae rédigé par le candidat,
- le certificat de fin d'apprentissage,
- les certificats de travail.

Des règlements, au prix de 2 francs la pièce, et des formules d'inscription peuvent être retirés auprès de l'inspection fédérale des installations à courant fort.

Nous tenons à préciser que les candidats doivent se préparer soigneusement.

18536

**Inspection fédérale des installations à courant fort:**  
Commission des examens de contrôleurs

## Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1969
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	10
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	14.03.1969
Date	
Data	
Seite	386-387
Page	
Pagina	
Ref. No	10 099 076

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.